

■ **Bernard Gauchat**, à Vaulion, transports (FOSC du 10.05.1991, p. 2009). Par décision du 13 février 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 3071 du 25.03.2003
(00927374 / CH-550.0.017.764-7)